

Antibes, le 18 novembre 2024

Pour diffusion immédiate

## **Inauguration de l'Unité Médico-Judiciaire de Proximité à l'Hôpital d'Antibes : une avancée majeure dans la prise en charge des victimes de violences**

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des violences sur le territoire, le Centre Hospitalier d'Antibes a le plaisir d'annoncer l'inauguration de l'Unité Médico-Judiciaire de Proximité (UMJP) dans ses locaux définitifs. Cet événement se tient en ce jour symbolique du 25 novembre 2024, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

### **Une unité dédiée à la prise en charge médico-légale des victimes**

L'UMJP, ouverte initialement en décembre 2023 dans des locaux temporaires, est le fruit d'une collaboration étroite entre la justice, la police et les acteurs de la santé, notamment le Procureur de la République de Grasse, Damien SAVARZEIX, et le Professeur Véronique ALUNNI, Cheffe du service de médecine légale du CHU de Nice. Dirigée par le Dr Cornillon, l'équipe médicale est composée de trois médecins légistes et d'une secrétaire.



### **Une mission essentielle au bénéfice des victimes sur un vaste territoire**

L'unité couvre un large secteur allant de Théoule à Saint-Laurent-du-Var au sud, jusqu'à la Vallée de l'Esteron au nord, correspondant à la circonscription judiciaire de Grasse. Sa mission principale est de prendre en charge, sur réquisition judiciaire, les personnes victimes de violences sexuelles, intra-familiales, de coups et blessures, de dommages corporels, de violences psychologiques ou de harcèlement.

Dans un espace médical entièrement dédié, l'UMJP offre aux victimes un examen médico-légal pour déterminer l'Incapacité Totale de Travail (ITT) et constater les lésions et traumatismes. Elle joue

également un rôle crucial d'information, d'évaluation et d'orientation en lien avec les associations d'aide aux victimes.

### **Un premier bilan prometteur**

Après un an de fonctionnement, l'UMJP est désormais un service bien identifié au sein de l'hôpital, collaborant étroitement avec les services des urgences, de gynécologie, de pédiatrie, entre autres. Avec plus de 2 600 prises en charge projetées en 2024, l'unité dépasse largement les objectifs initiaux fixés à 2 000 cas. Ce bilan positif confirme toute l'utilité de cette unité au sein de l'établissement et la réponse de proximité apportée aux patients.

### **Des nouveaux locaux adaptés et dédiés pour une prise en charge optimale**

Le déménagement dans les nouveaux locaux permet à l'UMJP de disposer d'un espace d'attente dédié, de deux bureaux de consultations médicales, d'un secrétariat et d'un bureau médical de back-office. Située dans un pavillon extérieur au sein de l'hôpital, l'unité garantit ainsi une accessibilité optimale tout en préservant la confidentialité des patients.

### **Une inauguration pour renforcer les liens entre santé, justice et police**

Cette inauguration, qui marque une étape importante dans le renforcement de la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des victimes, se déroulera le **lundi 25 novembre 2024 à 11h30**, en présence de l'équipe de l'UMJP et de son chef de service, le Dr Edouard Cornillon, mais également de Monsieur Damien Savarzeix, Procureur de la République de Grasse, de Monsieur Yann Bubien, Directeur Général de l'ARS PACA, et du Maire d'Antibes, Monsieur Jean Leonetti. La gouvernance de l'Hôpital est représentée quant à elle par le Directeur Général, Monsieur Bastien Ripert, et le Président de CME, Dr Benjamin Verrière. Le Centre Hospitalier d'Antibes réaffirme ainsi son engagement à étoffer l'offre de soins publique et à améliorer le soutien apporté aux personnes touchées par la violence.

### **À propos de l'Hôpital d'Antibes.**

L'Hôpital d'Antibes est implanté sur un territoire de près de 250 000 habitants ; il compte 1 750 agents et dispose de 700 lits et places. Il propose une offre de soins en médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie, SMR et EHPAD et dispose d'un plateau technique complet : imagerie, pharmacie, laboratoire, urgences, blocs opératoires, cardiologie interventionnelle, etc.

**Pour plus d'informations sur l'événement ou pour toute demande d'interview, veuillez contacter :**

#### **CONTACT PRESSE**

Charlène LEDDÉ

Chargée de communication, mécénat et relations presse

Téléphone : 04 97 24 76 13 - 07 87 18 05 29

Email : [charlene.ledde@ch-antibes.fr](mailto:charlene.ledde@ch-antibes.fr)